

REUNION 06 FEVRIER 2023

Le six Février deux Mille vingt-trois à 20 heures le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Raymond CARVILLE, Maire**.

ETAIENT PRESENTS : M. CARVILLE, M. FERRARI, M. BOURGUIGNON, M. MODESTE, M. BAR, Mme LEBAS, Mme LE CORRE, Mme GALVAN, Mme OZENNE, M. LEBAS, Mme GIRON, M. MORAND.

ABSENTS EXCUSES : M. MOTIER (1 pouvoir) ; Mme RAULT (1 pouvoir)

ABSENT : Mme LEVEILLE

Secrétaire de séance : Atride LE CORRE

Approbation du compte rendu

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité des présents, adoptent le compte rendu de la séance du lundi 9 Janvier 2023.

Compte rendu réunion avec FONCIM

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'une rencontre avec FONCIM concernant le futur lotissement. Ce dossier ne peut pas avancer tant que la modification de l'OAP (Orientation d'Aménagement Programmé) n'est pas actée, cela peut prendre 4 à 6 mois.

Division terrain Le Grandcamp

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que lors de la division du terrain appartenant aux Consorts BOURDON, cadastré ZI n°101 et sise au Lieudit Le Vieux Grandcamp, il a été créé une parcelle cadastrée ZI n° 171 de 17 m². Il avait été prévu dans l'ancien conseil que cette parcelle serait cédée à la commune, les frais notariés étant à la charge de la collectivité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents :

- Accepte cette parcelle cadastrée ZI 171 de 17 m²
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier

Destination Maison LETOURNEL

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'association de Fil en Filles recherche un local plus grand que celui qu'elle loue Rue de la Poste, afin d'y mettre en plus leur atelier. Après avoir visité la Maison LETOURNEL, il s'avère que ce local serait idéal pour leurs activités. Monsieur le Maire explique que le seul problème est dans la partie boutique attenante à la maison, car il faut prévoir des travaux de consolidation. Ce problème a été découvert lors de l'installation des réseaux pour la future boutique achetée pour l'Épicerie du Coing.

Projets et Travaux

Bacs à graisse à la salle socioculturelle : le syndicat d'assainissement de CLECY/LE VEY a fait faire des contrôles dans tous les établissements des métiers de bouche afin de vérifier tous les bacs à graisse. Concernant la salle socioculturelle il faut prévoir l'achat et la pose d'un bac à graisse. Il est précisé que des aides peuvent être demandées.

Défense incendie : Monsieur le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre du projet de 2 parcelles constructibles après le cimetière, et pour les maisons environnantes, il faudrait prévoir une réserve d'eau. Des devis vont être demandés et seront présentés lors de prochaines réunions.

Questions diverses

Stationnement à la Lande : une voiture est souvent garée au niveau du carrefour et cache la visibilité pour les véhicules arrivant du Ham.

Terrain de foot : Suite à un contrôle, il s'avère que les buts sur le terrain de foot ne sont plus à la bonne hauteur.

Concert CLEZIK : Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'association CLEZIK a réservé la salle socioculturelle pour faire une soirée concert le 29 Avril 2023. Le seul inconvénient pour cet évènement est la protection du parquet. Le conseil municipal demande un huis clos pour réfléchir aux différentes solutions.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal avec 11 voix « pour » et 3 voix « contre » décide d'investir dans un tapis de protection pour le parquet et d'autoriser l'organisation dudit concert.

Bibliothèque municipale : un intervenant doit venir à la bibliothèque pour un coût de 180 € (150+30€ de frais de déplacement).

Fin de la séance à 22H